

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° AS430

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel, rapporteur

ARTICLE 26

À la deuxième phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« au jour »,

les mots :

« à la date ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.